



L'ÉVÉNEMENT

Le hors-contrat à la même enseigne

Après avoir annoncé le sort qu'il réservait, pour le bac 2020, aux candidats libres, inscrits au Cned (10 000 élèves) et dans les lycées privés hors contrat (15 000 élèves), Jean-Michel Blanquer a fait volte-face. Il faut dire que sa décision a provoqué une colère tous horizons. Vendredi matin, le ministre annonçait en effet qu'ils devraient passer le bac traditionnel en septembre, leur livret scolaire ne pouvant pas être pris en compte comme ceux des autres élèves de terminale, dont le bac sera validé, cette année, en contrôle continu. Le soir même, il est revenu sur le cas de ces candidats individuels,

qui représentent 2% des effectifs. S'ils ont un « livret de formation », un jury académique décidera de leur délivrer le bac en contrôle continu – comme pour les autres candidats – ou de les renvoyer à la session de septembre. La question sera de savoir si ce livret est jugé valable. Il devrait l'être pour les élèves du Cned, mais aussi des lycées hors contrat bilingues et confessionnels (catholiques et juifs), qui sont très normés. Il n'empêche. Contexte exceptionnel oblige, le ministre a été contraint de faire un pas idéologique de côté. Car il reconnaît là l'évaluation d'un monde situé hors de son périmètre. C. B.